

## Réouverture du Musée de la Vie wallonne le jeudi 21 mai 2020

**La Province de Liège est heureuse de vous annoncer que le Musée de la Vie wallonne ouvre à nouveau ses portes dès le 21 mai.**

Ça y est, un moment attendu, parmi beaucoup d'autres, est arrivé. Celui de bénéficier du plaisir de regarder des objets insolites ou de la vie quotidienne, de découvrir l'évolution de notre société, de mieux appréhender notre patrimoine matériel ou immatériel. Chacun aura l'occasion d'apprécier un pan entier de notre vie culturelle puisque la Province de Liège accueille à nouveau le public au sein du Musée de la Vie wallonne dès le 21 mai à 9h30.



Le Musée de la Vie wallonne fut particulièrement actif durant le confinement en proposant différentes animations qui ont remporté un important succès. Afin d'assurer un déconfinement tout aussi réussi, en garantissant une visite confortable et en toute sécurité, une série de mesures sont proposées aux visiteurs.

- 1. L'achat de billet** se fait uniquement via la billetterie en ligne.  
Les visiteurs peuvent sélectionner le créneau horaire qui leur convient le mieux. Le Musée limite le nombre de personnes à 6 toutes les 15 minutes de manière à respecter les mesures de distances physiques. Chacun est invité à respecter strictement le créneau horaire choisi tandis que les groupes et les animations ne sont hélas pas encore autorisés.
- 2. Les visites** individuelles ou en famille sont autorisées dans le respect des limitations de contacts sociaux au sein d'espaces muséaux intérieurs. Les visiteurs prendront connaissance des mesures d'hygiène prises par le Musée de la Vie wallonne :
  - Le port du masque est recommandé.
  - L'utilisation du gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée et à la sortie du musée.
  - Le respect des instructions affichées et de la distance d'1,5 mètre entre les personnes, sauf pour les personnes habitant sous le même toit.
  - Les vestiaires sont inaccessibles.
  - Les audioguides sont indisponibles.

3. **La boutique du Musée** reste accessible selon les règles en application dans les commerces et les paiements électroniques sont à privilégier pour les achats.
4. **Le Centre de Documentation** est quant à lui déjà ouvert au public depuis le 18 mai à 9h. Les consultants prendront connaissance des mesures en vigueur au sein du Musée. L'accès au Centre de Documentation se fait uniquement sur rendez-vous du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h. La prise de rendez-vous s'effectue par téléphone au 04/279.20.57 ou par email à [Centrededocumentation@viewallonne.be](mailto:Centrededocumentation@viewallonne.be). Un seul consultant à la fois est autorisé.

Par respect pour les autres visiteurs et les membres du personnel, toute personne au comportement inadapté se verra refuser l'accès aux bâtiments.

Les **horaires d'ouverture du Musée** restent inchangés : du mardi au dimanche de 9h30 à 18h00 (dernière entrée à 16h30 afin d'assurer une bonne gestion du flux de visiteurs).

Le Musée de la Vie wallonne a hâte de vous accueillir à nouveau !

### Musée de la Vie wallonne

Cour des Mineurs, 4000 Liège

TEL : 04 279 20 31

[info@viewallonne.be](mailto:info@viewallonne.be)

[www.viewallonne.be](http://www.viewallonne.be)

[www.facebook.com/museevallonne](https://www.facebook.com/museevallonne)

### Contact presse au Musée

Céline JADOT, Directrice

[celine.jadot@provincedeliege.be](mailto:celine.jadot@provincedeliege.be)

GSM : 0499 38 34 62 - TEL : 04 279 20 50

Jerome CLOSSET

[jerome.closset@provincedeliege.be](mailto:jerome.closset@provincedeliege.be) – TEL : 04/279 20 28

